
SECRETAIRE GENERAL DU
GOUVERNEMENT

Décret n° 2007 - 586 du 22 novembre 2007

**Portant création et composition du Comité technique
de suivi du programme sur la facilité pour la réduction
de la pauvreté et pour la croissance**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu la Constitution du 20 janvier 2002 ;
- Vu la loi 1-2000 du 1/02/2000, portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu le décret n°2007-285 du 31 mai 2007 portant nomination d'un ministre en fixant la composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2007-272 du 21 mai 2007 portant attributions et organisation du Cabinet du Président de la République ;
- Vu le décret 2007-265 du 15 mai 2007 portant nomination du Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République ;
- Vu le décret n°2007-273 du 21 mai 2007 portant nomination des Chefs des départements du Cabinet du Président de la République ;
- Vu le mémorandum de politiques économiques et financières convenu avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale pour la période 2005-2007.

DECRETE :

Article premier. Il est créé un comité technique chargé du suivi du programme sur la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Article 2. le comité technique de suivi du programme sur la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance est composé comme suit :

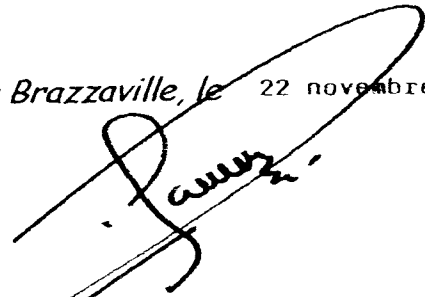
- Président : le conseiller spécial aux hydrocarbures du Président de la République ;
- Secrétaire : le directeur du cabinet du ministre de l'économie, des finances et du budget ;
- Membres :
 - le représentant de la Primature ;

- le conseiller aux transports, à l'équipement, à l'urbanisme et à l'habitat du Président de la République ;
- le conseiller économique et financier du Président de la République ;
- le directeur général du plan et du développement ;
- le directeur général du budget.

– Deux (2) consultants.

Article 3. Le présent décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera inséré au Journal Officiel.

Fait à Brazzaville, le 22 novembre 2007



Denis SASSOU-N'GUESSO. /-